

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 27 (1886), p. 113-120

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1886__27__113_0

© Société de statistique de Paris, 1886, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 4. — AVRIL 1886.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 MARS 1886.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. A. de Foville.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté sans réclamation. Toutefois, M. de Crisenoy ayant exprimé le désir de compléter les observations qu'il avait présentées en réponse au discours de M. Ducrocq sur les petites communes, nous en rétablissons le texte ainsi qu'il suit :

« On a supprimé des petites communes jusqu'en 1865, a dit M. Ducrocq, il n'y avait pas de raison valable pour que ce mouvement s'arrêtât ; il n'y en a pas pour qu'il ne soit pas repris actuellement. » — Si l'on examine les faits, on reconnaît cependant que le mouvement, très accentué au début, a toujours été en s'affaiblissant : d'une moyenne de 106 suppressions par an, de 1825 à 1830, il est descendu à 9 par an, de 1848 à 1870, ce qui prouve que ces opérations rencontreraient de plus en plus de difficultés. On a vu qu'il en a été exactement de même en Italie où le Gouvernement et l'opinion étaient très favorables à ces opérations.

« Au surplus, ajoute M. de Crisenoy, mon collègue s'est placé sur un terrain absolument différent du mien. Il a cherché et préconisé ce qui serait utile et désirable, et moi, ce qui est possible. Il a fait de la théorie, j'ai fait de la pratique ; toute la différence est là. Les petites communes ont de graves inconvénients et il y en a 17,000 en France, c'est là une situation fâcheuse à laquelle il faut remédier. Nous sommes d'accord. Mais mon collègue ajoute : « Le seul moyen rationnel c'est de les supprimer », et je répons : « Ce moyen est inapplicable ; la preuve en est que les hommes qui l'ont préconisé le plus chaudement n'osent pas l'appliquer et que, loin de supprimer des petites communes, ils en créent de nouvelles. Se figure-t-on un ministre de l'intérieur prescrivant aux préfets de préparer la suppression,

même progressive, de toutes les communes de moins de 500 habitants, de moins de 300 habitants, si l'on veut? c'est assurément le moins qu'on puisse faire, si l'on prétend obtenir un résultat appréciable, il y en a près de 9,000. Se figure-t-on les résultats d'une pareille mesure, ne serait-ce qu'au point de vue électoral et pour ne parler que du côté politique de la question, et les réclamations de tous les préfets, et les interpellations des députés? Je crois qu'aucun de mes collègues ici présent ne soutiendra qu'un ministre de l'intérieur, assez osé pour donner de pareilles instructions, pût, sous n'importe quel régime, conserver son portefeuille vingt-quatre heures.

« Eh bien, étant donné qu'aucun gouvernement ne tentera, qu'aucun Parlement n'autorisera cette opération rationnelle et excellente de la suppression des petites communes, il est bien certain que si l'on ne cherche pas un autre moyen, dans dix ans, dans vingt ans, la situation n'aura pas changé. Le remède recommandé par mon collègue n'en est donc pas un, et l'opportunité de celui que je propose conserve toute son évidence. »

En ce qui concerne les dispositions introduites par la Chambre des députés dans le projet de loi municipale et rejetées par le Sénat, M. de Crisenoy n'a entendu défendre que le principe des associations communales, bien qu'elles ne fussent pas de nature à porter atteinte, ainsi qu'on l'a soutenu à tort au Sénat, aux droits des communes en matière d'impositions; ces dispositions auraient dû être modifiées dans la forme, et il était facile de le faire. Il importe peu d'ailleurs que ces associations aient été autorisées par la loi municipale, ou qu'elles le soient par des lois spéciales. C'est de l'idée et du principe seulement qu'il s'agit ici, et M. Ducrocq les repousse absolument. « C'est, dit-il, un organisme entièrement nouveau qu'on voudrait créer et développer, et ce serait bien grave, bien imprudent de se lancer ainsi dans l'inconnu. »

M. de Crisenoy termine en faisant remarquer que c'est là l'éternelle objection opposée de tout temps aux réformes les plus nécessaires et les plus fécondes, et que s'y arrêter équivaldrait à condamner d'avance tout progrès.

Il est procédé à l'élection de plusieurs membres nouveaux :

MM. Charles PARMENTIER, ancien magistrat, présenté par MM. Liégeard et de Foville ;

Fernand HARANGER, publiciste, présenté par MM. Durand-Claye et Robÿns ;

Louis VIGNON, ancien chef de cabinet du ministre du commerce, présenté par MM. Maurice Rouvier et Neymark.

Les trois candidats sont élus à l'unanimité membres titulaires de la Société, et M. le Président proclame leur admission.

M. BEAURIN-GRESSIER donne lecture du rapport dont il a été chargé par la Commission des comptes, sur la situation financière de la Société.

Ce rapport, dont on trouvera plus loin le texte, ne provoque aucune observation. En conséquence, le projet de budget pour 1886, ainsi que les comptes de l'exercice 1885, sont approuvés, et l'assemblée les adopte à l'unanimité.

D'après les instructions de M. le Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, M. le Président invite les membres qui auraient des communi-

cations à présenter au prochain Congrès de la Sorbonne, ou qui voudraient simplement y assister, à vouloir bien se faire inscrire au Secrétariat.

M. le Secrétaire général fait l'énumération des ouvrages adressés à la Société, et signale particulièrement le *Statistical abstract* américain, et une brochure de M. Joly sur l'enseignement agricole en France et à l'étranger.

M. le Président offre à la Société, de la part de sir Rawson v. Rawson, le superbe volume que la Société de statistique de Londres vient de faire paraître, sur la célébration de son Jubilé. Ce volume contient un grand nombre de communications du plus haut intérêt, et il conviendrait qu'on en fit, pour notre Journal, une analyse détaillée.

M. FOURNIER DE FLAIX demande à se charger de ce soin et promet de rendre compte du *Jubilee volume* dans une prochaine séance.

M. E. FOURNIER DE FLAIX donne lecture de son mémoire sur la production, la consommation des métaux précieux et sur la crise monétaire.

La première partie est consacrée à l'étude des éléments monétaires des besoins monétaires, à leur comparaison et à leur influence sur la baisse de l'argent. D'un côté, l'accroissement de l'or, depuis 1848, dont 18 milliards monnayés, celui de l'argent, dont 5 milliards monnayés, a été supérieur à l'augmentation qui a eu lieu de 1600 à 1848. D'un autre côté, la constitution des encaisses des grandes banques (plus de 14 milliards en 1885, or et argent), le développement de la circulation fiduciaire (plus de 20 milliards), les services de la poste et des télégraphes, les clearings (qui ont liquidé, en 1884, 220 milliards d'opérations aux États-Unis, et 148 milliards en Angleterre), ont multiplié les moyens de remplacer la monnaie métallique.

En comparant les progrès des besoins monétaires, calculés d'après la population, le mouvement commercial, la richesse générale, on arrive à une proportion de 150 p. 100, depuis 1850 ; — le stock d'or monnayé a augmenté de 251 p. 100 ; — celui de l'argent, de 66 p. 100.

La baisse de l'argent est résultée nécessairement de cette disproportion entre les besoins et les ressources. Au surplus, elle est un fait historique. Du xvi^e au xviii^e siècle, l'argent a baissé, dans son rapport avec l'or, de 10 $\frac{1}{2}$ à 14 $\frac{1}{2}$. — Pendant le xviii^e siècle, il a baissé de 14 $\frac{1}{2}$ à 15 $\frac{1}{2}$. — Rien de surprenant qu'en présence de l'accumulation de l'or et des nouveaux moyens monétaires, il ait baissé de nouveau.

La révolution monétaire est la conséquence de cette situation ; elle s'accomplit sous nos yeux. L'or tend à devenir le seul étalon monétaire métallique.

Dans cette révolution, des intérêts nombreux sont engagés et peuvent souffrir. Ce sont, avant tout, ceux des exportateurs dans l'Extrême-Orient (Inde, Chine, Japon, Indo-Chine, colonies anglaises et espagnoles), où l'argent est le seul instrument monétaire. En effet, leurs marchandises sont payées en argent difficile à vendre ou en monnaie dépréciée.

Ces exportateurs sont, avant tout, les Anglais, les Américains et les Allemands. Les Anglais et les Allemands n'ont que l'étalon d'or ; les Américains sont les principaux producteurs d'argent ; ils le frappent à un titre inférieur au cours. Quant aux Français, leur commerce avec l'Extrême-Orient n'est à l'exportation que de 25 millions, compensés par les achats qui s'élèvent à 330 millions. Ils sont donc désintéressés.

D'après tous les statisticiens, la France possède un stock de 2 à 3 milliards argent, de 4 à 5 milliards or. La France est la principale puissance monétaire. La France achète des matières premières qu'elle paie avec son argent; elle vend des produits fabriqués aux nations riches qui les paient en or. L'abondance de l'or, en France, correspond à sa clientèle.

De tous les peuples, c'est le plus intéressé et le plus prêt à adopter l'étalon d'or. Elle n'a aucun intérêt à faire de nouvelles conventions. Elle tient la clé du système monétaire. Elle n'a qu'à la conserver.

Après quelques observations échangées entre M. le Président, M. P. Reinach et M. Fournier de Flaix, la discussion du mémoire de M. Fournier de Flaix est renvoyée à une prochaine séance, quand il aura été imprimé et distribué.

M. le Président fixe l'ordre du jour de la prochaine séance :

1° *La Question des alcools*, par M. Stourm ;

2° *Le Divorce à Paris en 1885*, par M. le Dr Jacques Bertillon.

La séance est levée à onze heures.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL.

SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.

Rapport présenté, au nom du Conseil, par M. Beaurin-Gressier.

Messieurs,

Comme les années précédentes, un comité spécial a été chargé par le Conseil de notre Société d'examiner les comptes de l'exercice écoulé et de dresser les prévisions budgétaires de l'exercice qui commence. Le Conseil a entendu la lecture du rapport de ce Comité, mais il a pensé que vous lui sauriez gré de ménager vos instants en se bornant à dégager devant vous les chiffres essentiels des comptes dont il s'agit.

D'après les prévisions du budget de 1885, les ressources avaient été évaluées pour cet exercice à 21,175^f
les dépenses à 20,900
laissant un excédent de 275^f

Les recouvrements n'ont pas atteint le chiffre prévu; mais les dépenses, d'autre part, sont restées notablement au-dessous des prévisions inscrites au projet du budget.

Les recettes effectuées ont été de 15,602 fr. 40 c.; mais, si l'on y ajoute le montant des recouvrements restant à faire au 1^{er} janvier 1886, soit 4,125 fr., on arrive pour les ressources au total de 19,727^f40^c

Le mécompte par rapport aux évaluations provient principalement :

A reporter. 19,727^f40^c

Report 19,727^f40°

1° De ce que notre recrutement n'a pas suivi la marche ascensionnelle que les résultats des années antérieures nous avaient permis d'espérer;

2° De ce que le retard apporté dans la publication du volume concernant notre 25^e anniversaire nous a privés des ressources que devait fournir la vente de ce volume et que nous avons inscrites pour une somme de 1,000 fr.

D'autre part, les dépenses ne se sont élevées qu'à. 15,510 78

Cela tient notamment aux diverses circonstances ci-après :

On n'a pas eu à supporter les frais d'acquisition de rentes correspondant à celles des annuités de rachat qui n'ont pas encore été acquittées.

Nous n'avons pas eu à faire face aux frais d'impressions du compte rendu de la célébration du 25^e anniversaire inscrits au budget pour une somme de 1,500 fr.

Aucun mémoire n'ayant été déposé pour le concours de 1885, la somme de 2,500 fr. réservée pour cet objet est restée sans emploi.

Ajoutons que les dépenses ordinaires sont restées au-dessous des prévisions d'une somme de 888 fr. 20 c.

L'exercice écoulé laisse en définitive un reliquat disponible de. . . 4,216^f62°

Nous n'avons pas cru cependant devoir faire figurer dans le bilan l'intégralité de cette somme au chapitre du capital libre. Quelques-unes des créances dont notre trésorier doit poursuivre le recouvrement et qui remontent aux exercices 1882, 1883, 1884, peuvent paraître douteuses, et nous avons décidé, par mesure de prudence, que nous frapperions spontanément cet article d'une dépréciation de 1,000 fr., le ramenant ainsi au chiffre de 3,216 fr. 62 c.

Nous n'insisterons pas davantage sur le bilan qu'on trouvera d'ailleurs plus loin, en même temps que le projet de budget de 1886. Nous dirons seulement quelques mots de ce projet de budget.

Nous n'avons pas cru devoir, comme les années précédentes, escompter dans nos prévisions de ressources le recrutement probable de nouveaux adhérents. Nous avons maintenu pour le produit des cotisations le chiffre réalisé en 1885. Nous avons agi de même à l'égard des abonnements et subventions. Les ressources ordinaires sont ainsi portées pour 11,600 fr.

Aux ressources extraordinaires, nous avons réduit de 1,000 fr., ainsi que cela a été dit précédemment, le montant de l'excédent libre de 1885, et nous l'avons inscrit pour 3,216 fr. 62 c.

Les rachats de cotisations figurent dans ce même compte pour 4,000 fr., chiffre correspondant presque exactement au montant des annuités de rachat venant à échéance cette année.

Enfin, nous avons porté une ressource de 1,000 fr. à provenir de la vente du volume concernant le 25^e anniversaire, ce volume ne pouvant manquer d'être publié prochainement.

En y comprenant d'autres recettes moins importantes, dont le détail est donné au projet de budget, les ressources extraordinaires sont évaluées à 8,900 fr.

Les prévisions pour les ressources s'élèvent, en totalité, à la somme de 20,528^f62^c

Les dépenses ordinaires sont les mêmes que celles de l'année dernière. Elles sont afférentes aux frais de secrétariat, à l'indemnité du trésorier, à la rédaction et à l'impression du Journal, au loyer du local des séances, aux frais de convocations et aux conférences. Elles s'élèvent à. 11,600^f

Les dépenses extraordinaires ont pour objets principaux : les acquisitions de rentes correspondant aux annuités de rachat, soit 4,000 fr., et les frais d'impression du compte rendu de la célébration du 25^e anniversaire de notre Société évalués à 4,000 fr.

En y ajoutant les divers autres frais de moindre importance, on arrive pour le montant des dépenses extraordinaires au chiffre de 8,600

Soit en totalité pour les dépenses 20,200^f 20,200 »

Elles laissent sur les ressources un excédent libre de. 328^f62^c

Notre projet de budget se présente donc en équilibre et nous venons vous demander de vouloir bien y donner votre approbation en même temps qu'aux comptes de l'exercice 1885.

Projet de budget pour l'exercice 1886.

I. — RESSOURCES.

A. — Ressources ordinaires.

269 cotisations non rachetées à 25 fr.	6,725 ^f »	
186 abonnements regnicoles et étrangers	2,000 »	
Arrérages des rentes	837 »	
Subvention de la ville de Paris	1,000 »	
Subvention du Ministère de l'instruction publique (contre 25 exemplaires du Journal)	300 »	
Subvention du Ministère de l'agriculture.	1,200 »	
Total des ressources ordinaires	12,062 ^f »	

B. — Ressources extraordinaires.

Excédent libre de l'exercice 1885.	3,216 ^f 62 ^c	
Rachat de cotisations.	4,000 »	
Vente de collections, compte rendu des conférences, annuaires	250 »	
Vente du volume concernant le 25 ^e anniversaire de la fondation de la Société	1,000 »	
Total des ressources extraordinaires	8,466 62	
Total général des ressources	20,528 ^f 62 ^c	

II. — DÉPENSES.

A. — Charges ordinaires.

Secrétariat, procès-verbaux, administration, publication.	1,200 ^f »
Indemnité au Trésorier	1,200 »
Impression du Journal	5,200 »
Rédaction du Journal.	1,600 »
Conférences	600 »
Frais de location et dépenses accessoires des séances.	1,200 »
Frais de convocations, gratifications et divers	600 »
Total des charges ordinaires	11,600 »

B. — Charges extraordinaires.

Bibliothèque, aménagement, classement, catalogue . .	400 ^f »
Frais d'impression du compte rendu de la célébration du 25 ^e anniversaire de la fondation de la Société. . . .	4,000 »
Immobilisation pour achat de rente sous forme de ca- pital engagé.	4,000 »
Provision pour imprévu, non-valeurs et divers. . . .	200 »
Total des charges extraordinaires.	8,600 »
Total général des charges.	20,200 »
Excédent des ressources	328 62
Ensemble	20,528 ^f 62 ^c

Bilan au 31 décembre 1885.

I. — ACTIF.

1^o Rentes.

Emploi du capital engagé :

36 fr. de rente 3 p. 100	952 ^f 20 ^c
306 fr. de rente 4 ¹ / ₂ p. 100.	7,830 ^f 95 ^c
435 fr. de rente 3 p. 100 amortissable.	11,607 25

Total de la valeur des rentes. 20,390^f 40^c

2^o Mobilier.

Deux corps de bibliothèque	3,900 ^f » ^c
Chevalet, appareil n ^o 7 pour projections, etc.	219 ^f 60 ^c
Amortissement.	119 60

Reste . . . 100 » 100 »

Total de la valeur du mobilier 4,000 »

3^o Débiteurs.

Cotisations, annuités et abonnements	3,125 »
A reporter	27,515 ^f 40 ^c

Report 27,515^f 40^c

4° Caisse.

Espèces en caisse 91 62

5° Matériel, imprimés.

Collections, numéros dépareillés, compte rendu des conférences de statistique de 1878, annuaires, évalués 20,000 fr., réduits dans l'inventaire à. 10,000 »

6° Bibliothèque.

Valeur des livres composant la bibliothèque (pour mémoire).

Total de l'actif 37,607^f 02^c

II. — PASSIF.

1° Capital engagé ou de réserve.

Versements effectués pour rachat de cotisations 20,125^f »

2° Capital libre.

Différence sur les rentes 265^f 40^c

Débiteurs (ressource affectée, jusqu'à due concurrence de 1,500 fr., pour l'impression du compte rendu du 25^e anniversaire de la fondation de la Société) 3,125 »

Espèces en caisse. 91 62

Total du capital libre 3,482 02

3° Matériel, bibliothèque et mobilier.

Collections, compte rendu des conférences de statistique de 1878, annuaires 10,000^f »

Deux corps de bibliothèque 3,900 »

Chevalet, appareil pour projections, etc. 100 »

Total 14,000 »

Total du passif 37,607^f 02^c

Ce rapport a été approuvé dans la séance du 17 mars 1886.